



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Plafonnement des remises accordées aux pharmaciens

Question écrite n° 8383

### Texte de la question

M. Jordan Guitton attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, sur les conséquences alarmantes du projet de plafonnement des remises accordées aux pharmaciens d'officine sur les médicaments génériques, hybrides et biosimilaires. Ces remises, aujourd'hui plafonnées à 40 %, représentent environ 600 millions d'euros par an. Elles permettent à de nombreuses officines de survivre, en particulier dans les zones rurales ou fragiles, où l'activité économique est plus faible. En s'attaquant à ce modèle, l'État menace directement la viabilité du réseau officinal et l'accès aux soins de proximité pour des millions de Français. Le Gouvernement prévoit de réduire à 20 % le plafond des remises sur les génériques et d'imposer un plafond très bas pour les biosimilaires et les hybrides. Ce changement brutal, sans concertation réelle avec les professionnels de santé, pourrait provoquer la fermeture d'au moins 800 officines dans les prochaines années. Ce sont des centaines de communes, parfois déjà dépourvues de médecins, qui perdront leur dernière présence médicale. Dans le même temps, les pouvoirs publics multiplient les injonctions contradictoires : ils demandent aux pharmaciens de prendre en charge de nouvelles missions (dépistage, prévention, accompagnement des malades chroniques), tout en leur coupant une partie vitale de leurs ressources. Le résultat est connu d'avance : moins de soins, plus de déserts médicaux et un accès aux médicaments toujours plus difficile. Ce choix budgétaire est d'autant plus incompréhensible qu'il existe d'autres gisements d'économies tels que la transformation de l'aide médicale d'État en aide d'urgence, la lutte contre la fraude à la carte vitale, la suppression des agences régionales de santé ou encore la rationalisation de la bureaucratie hospitalière. Plutôt que de toucher aux structures inefficaces ou à des dépenses mal contrôlées, le Gouvernement préfère affaiblir un maillon essentiel du système de santé de ville. Tout en rappelant que ce sont les patients et les territoires les plus fragiles qui en paieront, une fois de plus, le prix fort, il lui demande si elle compte maintenir ce projet de plafonnement, en dépit des alertes de toute une profession, ou si elle entend revenir sur cette décision dangereuse pour l'équilibre sanitaire du pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jordan Guitton](#)

**Circonscription :** Aube (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8383

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Travail, santé, solidarités et familles](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et accès aux soins](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2025](#), page 6054